

Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

de Bouche à Oreille

ACTUS &
INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINT-MARCEL ~ EURE



Voyage des Anciens :
direction Fécamp !

P.12

Elections :
ce qu'il faut savoir
P.9

Joyeux Anniversaire De Bouche à Oreille

200^{ÈME}
NUMÉRO



MARCEL

FAIT

LA FÊTE DU 5 AU 8 MAI 2017

PLACE J.FERRY

FEU D'ARTIFICE

FÊTE FORAINE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

RENSEIGNEMENTS



MAIRIE DE SAINT-MARCEL

5 au 8 mai



Sam. 21h



Sam. 22h



St Marcel

02.32.64.32.50

SAINT-MARCEL27.FR



Numéro 1

Les brèves de Saint-Marcel

Janvier 1997



ÉDITORIAL

Chers Administrés,

Nous nous étions engagés à faire paraître un Bulletin Municipal tous les trimestres. Hélas, nous n'avons pas pu tenir nos engagements.

En effet, la conjoncture économique étant de plus en plus difficile, nous n'avons pas obtenu suffisamment d'annonceurs pour nous aider dans notre démarche (nous comprenons bien cette situation difficile pour nos fidèles sponsors).

Pour garder le contact et pouvoir communiquer avec vous, nous avons décidé de créer "De Bouche À Oreille" qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres une fois par mois.

Espérant que cette nouvelle formule d'informations vous donnera satisfaction, je vous prie de croire, *Chers Administrés*, en l'assurance de mes sentiments meilleurs.

Le Maire,

G. Volpatti

LE BABY-CLUB...

L'Espace des 0-5 ans !

Depuis près de 12 ans, l'association Baby-Club gère la halte garderie parentale de Saint-Marcel, le saviez-vous ?

Pour qui ?

- Les enfants habitant Saint-Marcel et les environs.

- Les enfants confiés à une assistante maternelle de la Ville.

Pourquoi ?

- Permettre aux enfants de découvrir en douceur la vie en collectivité.

- Pratiquer les jeux et activités les plus variés dès leur plus jeune âge en toute sécurité.

- Permettre aux familles et aux assistantes maternelles d'organiser leur temps différemment en toute tranquillité.

Avec qui ?

- Une infirmière diplômée et 3 aides-maternelles.

Toutefois, les adhérents qui le souhaitent peuvent participer à l'animation, et être sollicités en cas de manque durable de personnel.

Où ?

- 7, rue Jules Ferry, dans le bâtiment en bois en face de l'Ecole primaire Jules Ferry 1.

Quand ?

- Tous les jours sauf les lundis après-midi, mercredis, week-end et vacances scolaires.

Les horaires ?

- Matin : 8h30-11h30

- Après-midi : 13h30-16h30.

Combien ?

- Le tarif horaire tient compte des revenus et du nombre d'enfants dans la famille. Il comprend le goûter, servi en milieu de matinée et d'après-midi.

Pour les assistantes maternelles :

6 F / H / enfant.

Pour nous contacter : Tél 02 32 51 96 84.

Centre aéré

Dès le premier Janvier 1997, le Centre de loisirs fonctionnera tous les mercredis.

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent inscrire leur(s) enfant(s) en Mairie avec présentation de leur certificat d'imposition ou de non-imposition de l'année 1995 et de leur carte d'assuré social car la participation est calculée selon un barème qui tient compte du quotient familial et de l'affiliation au régime général de la Sécurité Sociale.

La présentation de ces documents ne concerne que les personnes qui pensent pouvoir bénéficier d'un tarif dégressif.

Des permanences ont été mises en place tous les jeudis du mois de décembre de 17 heures à 19 heures. Une permanence sera assurée pour les retardataires le jeudi 02 janvier 1997 aux mêmes heures.



3ème Âge

Le dimanche 19 Janvier 1997, les "Anciens" vont pouvoir se retrouver à la Salle du Virolet à partir de 14 heures pour la traditionnelle **Galette des Rois**.



Un spectacle suivra la dégustation.



Joyeux Anniversaire

Le numéro 1 de De Bouche à Oreille est paru au mois de janvier 1997. Nous nous étions alors engagés à faire paraître un bulletin municipal tous les trimestres mais, faute d'annonceurs, cela n'avait pas été possible. Il fallait cependant trouver une solution pour communiquer, par quelque moyen que ce soit.

Marie-Claude MUGNIER, institutrice et conseillère municipale, nous présenta alors un exemple de bulletin fabriqué à peu de frais dans un petit village du sud de la France où ses parents résidaient.

Et c'est ainsi que germa l'idée que nous pourrions, nous aussi, faire paraître mensuellement les brèves de la commune. En plus des informations municipales, toutes les informations du monde associatif seraient également intégrées puisque les associations locales seraient partie prenante dans le projet.

Si la présentation et la conception de De Bouche...à...Oreille... a quelque peu évolué, son but premier est, quant à lui, resté intact : donner le maximum d'informations à nos concitoyens, dans un délai raisonnable.

A l'origine, De Bouche à Oreille est réalisé en interne et dupliqué sur les presses de la mairie. Il se présente sous forme d'un A4 recto-verso, noir et blanc. Le nom «De Bouche ...à...Oreille...» a été trouvé à l'école Jules Ferry. Il conservera « ses petits points » jusque juin 2001, date à laquelle le magazine connaîtra sa première refonte et deviendra un quatre pages A4.

En février 2004, suite à l'audit de communication demandé par la Ville, De Bouche à Oreille « prend des couleurs » et est réalisé par une agence de communication. L'expérience, devenue trop onéreuse pour un simple quatre pages, sera arrêtée en septembre 2006.

Depuis septembre 2006, la rédaction et la mise en page sont revenues en mairie. Et c'est avec finalement peu d'investissement, que De Bouche à Oreille connaîtra à nouveau quelques refontes : en 2006, il comporte 4 pages A3 ; en 2009, il passe à 8 pages. En septembre 2011, la feuille d'informations connaît son ultime mutation : de simple journal, De Bouche à Oreille devient un véritable magazine de 16 pages !

Le contrat d'impression de votre magazine s'arrêtera en septembre prochain. Nous vous proposons donc de participer à sa future évolution. Deux options s'ouvrent à nous. La première consiste à conserver le Bouche à Oreille dans sa version actuelle, soit un 16 pages mensuel. La seconde consiste à vous proposer un trimestriel «papier» plus conséquent et à miser davantage sur l'information numérique par le biais de newsletters, des réseaux sociaux ou encore du site internet de la ville. Merci de prendre quelques instants pour répondre au questionnaire ci-contre.

Joyeux 200^{ème} numéro ! Bonne lecture.

Gérard Volpatti, maire



Vous avez un peu de temps ? Devenez distributeur

Nombre de personnes coopèrent à la rédaction et à la diffusion de notre publication. Mais il n'est pas toujours évident de se rendre disponible pour assurer la distribution pendant le week-end. Aussi, nous vous proposons de devenir bénévole pour la commune.

Pour vous manifester, rien de plus simple : appelez le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou adressez-nous un mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

21 personnes chaque mois

Le BAO est livré tous les derniers vendredis du mois. Pour une diffusion rapide dans chaque foyer de la commune, 21 personnes se rendent disponibles chaque mois : Jacques Picard, Michael Barton, Jean-Luc Maublanc, Murielle Delisle, Jacqueline Guérout, Armelle Dewulf, Liliane Chardel, Christelle Coudreau, Fabien Capo, Pietrrella Colombe, Dominique Le Louëdec, Françoise Arnulf, Vincent Thilliez, Roland Thuillier, Jean-Gabriel Hernando, Maryse Blas, Alain Hersent, Hervé Podraza, Jacqueline Marigny, Béatrice Michel, Gisèle Minart.



de Bouche à Oreille



PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DE VOTRE NOUVEAU BOUCHE À OREILLE

Bulletin à retourner en mairie avant le 30 avril 2017

Vous êtes

un homme une femme

Votre âge : _____

Par quel média cherchez-vous les informations concernant la commune ?

Internet Facebook De Bouche à Oreille Autre : _____

Notez de 1 à 10 la pertinence des informations contenues dans De Bouche à Oreille (1 correspondant à peu pertinent et 10 très pertinent. Merci de justifier votre note par un commentaire).

Que pensez-vous du format et des couleurs actuels ?

A compter du mois de septembre, préférez-vous...

- Recevoir De Bouche à Oreille tous les mois
 Recevoir un magazine trimestriel et communiquer avec la mairie par internet ou facebook
 L'arrêt de la publication

Donnez-nous votre avis, vos remarques (nouveaux sujets à aborder, ...)

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti

Rédaction, mise en page et photos : Mairie de St-Marcel, service communication, Armelle Dewulf

Impression : Imprimerie Gabel, Maromme. Tirage : 2.700 exemplaires, **papier recyclé**

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950)

55 route de Chambray

02.32.64.32.50

ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

www

Encore plus d'infos sur

www.saint-marcel27.fr

facebook

Suivez-nous sur Facebook

«Mairie Saint Marcel 27»

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

2 mars ➤

Gérée par les services de la Croix Rouge, l'initiation aux gestes de premiers secours ravit les élèves de CM1 et CM2 inscrits aux TAP. La formation se poursuit jusqu'au 6 avril. Chaque participant repart avec un formulaire Croix Rouge et recevra, en fin de cycle, une attestation nominative.



LE SERVICE TECHNIQUE ROULE À L'ÉLECTRIQUE

15 mars ➤

Le développement durable est une priorité affichée par la Municipalité. Un premier véhicule électrique (Peugeot Ion active) est désormais à la disposition des agents du service patrimoine.

Vous souhaitez rouler électrique ? N'oubliez pas qu'il vous est possible de recharger votre véhicule à la borne, boulevard de Gaulle.



100 PASSIONNÉS DE DANSE SUR LE PARQUET DU VIROLET

14 mars ▲

Devenus incontournables, les après-midis dansant du CCAS rassemblent davantage d'adeptes à chaque séance. Ainsi, plus de 100 danseurs se sont pressés sur le parquet de la salle du Violet, au rythme de l'accordéon d'Alexis Bourlier. Prochain rendez-vous le mercredi 17 mai.



SUCCÈS POUR LE SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE

4&5 mars ▲

1 000 visiteurs se sont succédés au Violet durant le week-end. Comme chaque année, les bénéfices de la manifestation, organisée par le Lions Club de Vernon, permettra à deux enfants de Vernon et deux de Saint-Marcel de partir en vacances.



NOUVEAU COMMERCE

< 1^{er} mars

Un nouveau commerce de volailles et produits de la ferme ouvre route de la Heunière.

RUE DE BARRIÈRE : LE BITUME EST COULÉ

▼ 2 mars

L'enrobé sur la chaussée ainsi que les parties mixtes piétons/vélos sont réalisés ; il en est de même pour les trottoirs en béton désactivé.

La signalisation verticale, le marquage ainsi que la pose du mobilier urbain (barrières, potelets, bancs et poubelles) sont en cours de réalisation.

La réalisation des espaces verts (massifs, gazon, plantations de différents végétaux) est prévue pour le mois d'avril par les équipes communales.



TOUS DÉGUISÉS !

18 mars ▲

Pirates, danseuses de flamenco, religieux, prisonniers, princesses, dinosaures... 160 personnes se sont données rendez-vous samedi 18 mars à la salle du Virolet pour le traditionnel bal masqué. Une soirée conviviale sur fond de danse et fous rires.

LE CARNET

Naissances :

Inès LAPERT, Lylia LAURENT LE GOUYEN, Samuel MERRIEN, Constance DUCRET

Décès :

Jean-Paul GLORIEUX, Huguette RONCIL, Josefa CALVO, Patrick RENARD, Gérard BLERY, Georges BOURDIOL, Robert TEDESCO

COLIS DES ANCIENS

Pour une meilleure répartition des colis de fin d'année, en 2017, le CCAS procède à l'inscription des personnes désirant obtenir un colis festif de Noël.

Pour vous inscrire, il faut être âgé de plus de 65 ans ou avoir 65 ans dans l'année 2017, habiter SAINT-MARCEL et retourner le bulletin d'inscription que vous retrouverez dans notre édition de mars ainsi que sur le site www.saint-marcel27.fr avant le 30 SEPTEMBRE 2017. Attention : votre inscription n'est désormais plus automatique !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant entre en maternelle ou au CP à la rentrée de septembre 2017, pensez à vous présenter en mairie en vue de son inscription sur les listes scolaires.

Pièces à fournir : Livret de famille, Carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour, Ordonnance du Tribunal pour les parents séparés, Justificatif de domicile récent (bail, facture EDF, facture EAU). Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée, ainsi qu'un rendez-vous avec la Directrice de l'école.

CENTRE DE LOISIRS LE MOULIN

Les inscriptions pour les vacances de Printemps sont ouvertes jusqu'au mercredi 5 avril, en fonction des places disponibles. Pensez à appeler le secrétariat de l'ALSH « Moulin » au 02.32.71.14.30 ou par mail : secretariat.lemoulin@sna27.fr

LA FIBRE ARRIVE !

C'est officiel !! Eure Numérique nous informe que la fibre sera à nos portes en 2018. Encore toutefois un peu de patience, la planning d'intervention ne sera connu que dans deux mois. A suivre...



UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT POUR UNE NOUVELLE AGGLOMÉRATION !
+ FRÉQUENT + LISIBLE + CONNECTÉ

Seine Normandie Agglomération, nouvelle agglomération au 1^{er} janvier 2017, a accompagné son lancement de la création d'un nouveau réseau de transports, le réseau SNgo ! L'objectif de ce nouveau réseau est d'améliorer la qualité des dessertes et de faciliter la mobilité des habitants.

Des lignes plus fréquentes, une amplitude horaire élargie et des services numériques innovants : depuis le 2 janvier c'est chose faite !

Des itinéraires clairs, des dessertes adaptées

Lignes 1 et 2 : les lignes principales qui structurent le réseau

Deux lignes principales, les lignes 1 et 2, structurent le réseau avec des itinéraires directs, une fréquence renforcée et une amplitude élargie le soir. Ces 2 lignes offrent jusqu'à 20 allers retours par jour et circulent de 6h à 21h30. La ligne 1 permet de se rendre dans les principaux lieux de vie (centre-ville, espace nautique, zones commerciales, lycée...) et la ligne 2 permet de relier la Gare SNCF au Plateau de l'Espace avec des renforts aux heures de pointe.

Lignes 3, 4 et 5 : les lignes secondaires aux dessertes fines

Les lignes 3, 4 et 5 assurent des dessertes plus fines des quartiers d'habitation et des écoles et permettent toutes de se rendre en centre-ville.

HANDI go ! : un service de transport des personnes à mobilité réduite réadapté

Le service de transport des personnes à mobilité réduite est maintenu et son accès est réservé aux personnes en possession d'une carte d'invalidité à 80% et plus, d'une carte délivrée par la MDPH de l'Eure ou d'une carte de grand invalide de guerre ou civil. Cependant, afin d'assurer aux personnes souffrant d'un handicap l'accès au service de transport pour les personnes à mobilité réduite sur les communes de Vernon et Saint Marcel, les élus ont annoncé que les personnes déjà inscrites aujourd'hui au service sur certificat médical peuvent continuer à en bénéficier jusqu'au 30 juin 2017, sous réserve d'avoir transmis au service transport la preuve du lancement d'une démarche d'obtention de carte d'invalidité/de handicap.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service Transports de la SNA.

Des nouveaux services connectés :

- Le Wi-Fi gratuit à bord des véhicules : depuis le 2 janvier, les voyageurs peuvent se connecter gratuitement à bord des lignes 1, 2, 3, 4 et 5 !

- L'information sonore et visuelle dans les véhicules annonce les prochains arrêts et les destinations

- Prochainement, vous découvrirez le nouveau site internet et l'appli mobile qui vous permettront de planifier vos déplacements, consulter vos horaires de bus en temps réel, suivre l'actualité de votre réseau et d'être alertés des perturbations sur vos lignes.

Une nouvelle grille tarifaire

Toute la gamme des tarifs et abonnements a été revue pour chacun puisse trouver la formule adaptée à ses besoins.

Depuis 7 ans, la grille tarifaire n'avait pas été revue et n'avait subi aucune augmentation. Au 2 janvier 2017, le tarif du ticket unité est passé à 1€, tarif identique voire même inférieur aux autres réseaux de taille similaire.

Pour plus de renseignements

Le numéro de téléphone reste identique 0 800 27 27 00. Les agents sont à la disposition des voyageurs pour les conseiller dans leurs déplacements mais aussi pour enregistrer les réservations HANDI go !

OXY'JEUNES



De retour de son voyage dans l'espace en Belgique à Euro Space Center (centre spatial) de Transinne, Oxy'jeunes propose, pour les vacances de printemps, de nombreuses activités et sorties dont : visite de l'Opéra Garnier, initiation à l'HoverBoard, karting... Un séjour pour 12 jeunes dans le Cotentin, à Granville, est également proposé du 10 au 13 avril.

Pendant les vacances, la structure sera ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Plus d'infos :

9 rue de la croix blanche
06.77.13.66.61/02.32.21.11.38
oxy-jeunes@sna27.fr

DOUAI ANNULE L'AUTORISATION D'OUVERTURE DU VILLAGE DES MARQUES

Accordée par la CNAC en mai 2015, l'autorisation d'ouverture du village des marques à Douains (80 boutiques-600 emplois) vient d'être annulée par la Cour d'Appel de Douai qui estime que le projet pourrait nuire aux commerces rouennais.

Cette décision inattendue est extrêmement lourde de conséquences pour l'emploi et le développement économique de notre territoire, se désole Gérard Volpatti, ex-président de la Cape.

Il appartient désormais à MacArthurGlen de décider de faire appel de la décision devant le Conseil d'Etat ou de réfléchir à une nouvelle destination pour sa zone commerciale.

ÉLECTIONS

Elections pour l'année 2017 :

- Présidentielles les 23 avril et 7 mai. Ouverture des bureaux de 8h à 19h.
- Législatives les 11 et 18 juin. Ouverture des bureaux de 8h à 18h

Attention : modification de deux bureaux de vote !

Les électeurs qui avaient pour habitude de se rendre à l'école Jules Ferry ou au complexe Léo Lagrange seront désormais invités à se rendre à l'espace Saint-Exupéry ou à la salle Bourvil, respectivement.

Votre nouvelle carte d'électeur vous sera adressée par voie postale en ce début avril. A réception, n'oubliez pas de la signer et de vérifier le bureau de vote dans lequel vous devez vous présenter. A noter que toute personne n'ayant pas réceptionné sa carte d'électeur peut voter à condition d'être inscrite sur les listes de la commune. Dans tous les cas, **n'oubliez pas votre pièce d'identité !**



ESPACE NAUTIQUE DE LA GRANDE GARENNE LES TRAVAUX DÉMARRENT DANS LES SALLES DE SPORT

Les espaces fitness et balnéo de l'Espace Nautique sont sur le point d'être entièrement redimensionnés afin d'offrir un niveau de confort supérieur aux usagers. Une nouvelle grille tarifaire sera par ailleurs proposée.



Réorganisation des espaces

Les espaces dédiés au sport et au bien-être vont être rénovés et relookés, avec plus d'espace pour la pratique du sport. De nouveaux services et une offre personnalisée seront proposés, tels que du biking ou du fonctionnel training par exemple. Le tout accompagné d'une balnéo encore plus «cococon» et son espace privatif. De quoi ravir les accros du fitness et du renforcement musculaire, toujours plus nombreux sur le territoire. Mais aussi les amateurs de détente et bien-être. Les salles de sport (cours collectifs et cardio training) et l'espace bien-être (sauna, hammam, jacuzzi) ferment leurs portes pendant les travaux, à partir du 4 avril et pour tout l'été.

A la rentrée, il y aura trois salles de fitness (au lieu de deux aujourd'hui), les deux hammams feront place à un nouveau, plus grand

que les deux anciens réunis. Les deux saunas seront agrandis et l'espace repensé pour pouvoir élargir les vestiaires et y intégrer les douches. Pour ces travaux, l'UCPA, délégataire, investit 500 000 €.

La piscine reste ouverte

Pendant les travaux, la piscine reste ouverte et l'ensemble des activités aquafitness est maintenu. Un plan B sympa pour celles et ceux qui souhaitent continuer à bouger en attendant la réouverture des salles : aquagym, aquafitdance, aquaforme, aquabike ou encore aquapunch. Et l'occasion de goûter au plaisir de la pratique du sport en milieu aquatique.

AMBIANCE SPORTIVE ET FESTIVE POUR LE TOURNOI JEUNES DE L'AS SAINT MARCEL TENNIS

Le tournoi jeunes de l'AS Saint Marcel Tennis dans le cadre du Circuit de l'Eure s'est déroulé du 18 au 26 février derniers.

Les différentes épreuves ont réuni plus de 70 jeunes de 11 à 17 ans venant de tout le département de l'Eure, de Seine Maritime et de la région parisienne. Merci à Nicolas LENZOTTI et Xavier PICHOU, juges Arbitres du tournoi qui ont réalisé et géré 9 Tableaux.

Xavier PICHOU, aidé par Florian VATINEL, a programmé toutes les rencontres et accueilli tous les joueurs dans une ambiance conviviale et sympathique avec l'aide de jeunes du Club comme Nathan LETELLIER, Estelle ZIEGLER. Merci à Xavier pour l'ambiance à la fois sportive et festive qui s'est achevée ce week end par des finales de très bons niveaux et une remise des prix qui a réuni tous les joueurs et les parents.

Les finales se sont jouées le dimanche 26 février pour le plaisir d'environ 45 spectateurs. La remise des prix s'est déroulée en présence de Gérard VOLPATTI, Maire, d'Hervé PODRAZA, Maire adjoint aux sports et Jérôme GRENIER, Président du Comité Départemental de l'Eure de Tennis.

Les résultats sont les suivants :

11A Garçons : Vainqueur Gabriel BILLARD Bernay TC Finaliste : Augustin BOUCHET 30/4 Evreux AC
12A Garçons : Vainqueur Rémy PETIT 30/1 Louviers TC Finaliste : Valentin JENBACK +30 Gisors TC
13/14A Filles : Vainqueur Camille BERTOCCHI 15/4 Evreux AC Finaliste : Charlotte MAUREY 15/4 Le Neubourg
13A Garçons : Vainqueur Nathan RIGAULT 15/4 Gravigny Finaliste Joshua MASTORAKIS 15/4 Verneuil sur Avre TC
14A Garçons : Vainqueur Marius QUERRIEN 15/4 St Marcel Finaliste Nevin Théo MARIADHASAN 15/2 Mantes La Ville
15/16A Garçons : Vainqueur Tom PARISI 15/2 Evreux AC Finaliste : Pierre GUILLOU 15/2 Vernon TC
15/16A Filles : Vainqueur Mélaïne GRILLOT ES Villiers Finaliste Juliette MAUREY 30/2 Le Neubourg
17/18A Garçons : Vainqueur Gaël BOSCH L'Aigle TC Finaliste : Pierre GUILLOU 15/2 Vernon TC
17/18A Filles : Vainqueur Estelle ZIEGLER 15/3 St Marcel Finaliste : Nolween LOCUFIER 15/4 Gisors

Bravo à nos deux vainqueurs du Club de St Marcel Estelle ZIEGLER et Marius QUERRIEN

Retrouvez toutes les actualités et informations du club sur le site : <http://tennisasm.free.fr>



HAND : LE SMV VERROUILLE SA DÉFENSE

Un point laissé à Grenoble et l'équipe N1M du SMV HB n'avait pas d'autre choix que de l'emporter à domicile face à STRASBOURG,

également prétendant à l'accès en PRO LIGUE. C'est désormais chose faite et la manière fut au rendez-vous. Un autre déplacement à Angers qui sera suivi le 1^{er} avril à 20h30 au Grévarin par



la réception de l'équipe de SEMUR EN AUXOIS. L'équipe compte sur ses fidèles supporters pour ce second rendez-vous à domicile.

Prochains matchs : SMV/Semur le 01/04, SMV/Grenoble le 29/04, SMV Angers le 20/05, SMV/Nice le 03/06

CLUB DES RETRAITÉS

> Concours de belote le mardi 4 avril à partir de 13h30, espace Saint-Exupéry.

> Le club des retraités organise un après-midi dansant animé par ZINZIN le mardi 9 mai au Virolet à partir de 13h30.

Réservations : M.Rebibou au 06.61.55.03.69 ou Mme Derval au 07.77.08.50.43. Entrée : 10 €/adhérents, 15 €/non-adhérents.

L'ARBRE AUX LÉGUMES

Ne manquez pas l'assemblée générale le jeudi 27 avril à 19h, espace St Exupéry.

PÉTANQUE

Saint-Marcel pétanque organise le mercredi 5 Avril, le challenge Marcel Vilette au complexe Léo Lagrange.

Concours Vétérans en doublette. Inscription de 13h à 14h.

Jet du but à 14h15.

UNCPDR

Avis aux adhérents. Retenez la date du prochain voyage annuel, le vendredi 2 juin.

LE THEATRE DU DRAKKAR

Stages théâtre

VACANCES DE PAQUES

« Contes d'ici et d'ailleurs »

**Pour les 7/11 ans, du 18 au 21 avril : 4 jours 70 €*
de 10h à 12h et de 14h à 17h. (Possibilité de pique-nique sur place)**

Comme toujours au menu, jeux d'acteurs afin de découvrir la scène, le travail corporel et de la voix. Travail sur l'imaginaire et l'improvisation afin de monter une petite représentation pour le vendredi 21 avril à 17h.

Le thème : Délaissés les contes plus connus de Grimm, d'Andersen ou de Perrault, pour partir à la recherche d'histoires nées dans des contrées plus exotiques ou tirées de nos légendes les moins connues.
D'ailleurs, le spectateur saura-t-il deviner si ce sont de vraies légendes ou pas ?

« L'homme est par nature un animal politique. »

Aristote

**Pour les 12/17 ans, du 10 au 14 avril : 5 jours 85 €*
de 10h à 12h et de 14h à 17h. (Possibilité de pique-nique sur place)**

En ces périodes électorales, nos jeunes comédiens chercheront à entrer dans la peau d'un animalus politicus.
Pour cela, ils étudieront l'art de la posture physique, du contrôle et du maintien du corps avec une réflexion sur la signification des gestes et des attitudes. Ils travailleront aussi sur l'art du discours et de la rhétorique, le placement de la voix et le travail du rythme et de l'articulation.

Tout ceci s'achèvera le vendredi 14 avril à 17h par un meeting électoral-théâtral où nos jeunes candidats pourront faire valoir leurs arguments.

Ouverts à tous Salle du VIROLET à ST-MARCEL * Tarif non-adhérents.

LE THEATRE DU DRAKKAR
Salle du Virolet - 27950 Saint-Marcel

06 07 67 17 72 - Rejoignez-nous sur 

BASKET : LOÏC TRUY RÉCOMPENSÉ



Le 4 mars dernier à Falaise, Loïc TRUY, président de Saint-Marcel basket, était récompensé du diplôme de la valorisation du bénévolat

par la Fédération française de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
Gérard VOLPATTI, Marie-France CORDIN, Hervé PODRAZA et Armelle DEWULF étaient présents pour le féliciter

FRANCE PARKINSON 27

L'association vous convie à la conférence d'information sur l'activité physique adaptée aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson animée par Monsieur Chibane de l'association Siel Bleu.
Lors de cette conférence seront présentés les modes d'intervention que cette association peut engager auprès des malades, la pratique, les services apportés, les activités collectives ou individuelles, les conditions...
Rendez-vous le mardi 4 avril à 14h15, salle Michel Marigny.
Contact : Jean-Marie Gaucheron 02.32.53.36.95 f3yp@orange.fr

ARTS PLASTIQUES

Dans le cadre de ses ateliers, l'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel vous propose :

- Stage de patine sur bois les 19 et 20 avril 2017 de 9h15 à 16h15 (100 euros)
- Créez une parure de bijoux en modelage de pâte de métal les mercredi 26 avril et 3 mai 2017 de 9h à 11h (65 euros)
- Créez une parure de bijoux en modelage de pâte de métal les samedi 29 avril et 6 mai 2017 de 14h à 16h (65 euros)

Et venez nombreux au Salon des Créateurs les 1^{er} et 2 avril à la salle du Virolet. Vous rencontrerez des créateurs, assisterez à des démonstrations et pourrez participer à des ateliers de découverte. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

SALON DES CREATEURS

1^{er} - 2 avril de 10h à 18h

10 rue Virolet 27950 SAINT-MARCEL

Entrée libre

Restauration sur place



Organisé par

L'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel pour promouvoir votre créativité et celle d'artistes et artisans d'art

Venez participer à un atelier créatif

Informations:
06 17 90 20 07
apsm.asso.free.fr

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS



Renseignements et inscriptions :
Par téléphone : 06.17.90.20.07 ou 06.61.93.40.34
Par mail : artsplastiques27@gmail.com
Sur le site <http://apsm.asso.free.fr>

AGENDA

LE VOYAGE DES ANCIENS SE PRÉPARE, INSCRIVEZ-VOUS !

La Municipalité et le CCAS de Saint-Marcel sont heureux de vous inviter au voyage annuel des Anciens qui se déroulera les

MARDI 16 MAI ET MARDI 23 MAI

Destination 2017 : FECAMP

Visites le matin et l'après-midi en groupe alterné du Palais de la Bénédictine et de la BOUCANE

Le déjeuner se déroulera au CASINO de FECAMP, avec la possibilité pour les amateurs de bandits manchots de s'essayer au jeu... **Vous munir impérativement d'une pièce d'identité** –

Pour chaque voyage, le rassemblement aux cars est prévu à **7H45** pour un départ à **8H15 précises** – Pour le bon déroulement de ces deux journées, chacun devra impérativement respecter la date qu'il aura choisie – Aucune confirmation de réservation ne vous sera adressée.

Retour sur Saint-Marcel prévu vers 19H.



Le voyage est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus, résidant sur la commune de ST MARCEL – Une participation de **65€** sera demandée pour les conjoints de moins de 65 ans et un montant de **70€** pour les personnes extérieures à la commune – (règlement à l'inscription par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Pour une bonne gestion des voyages, si vous vous êtes inscrits, nous vous prions de bien vouloir prévenir rapidement le CCAS de tout empêchement à participer – (présentation d'un certificat médical ou autre) et ce afin de permettre aux personnes en liste d'attente d'être rapidement contactées – Dans le cas d'absence sans information préalable, le CCAS vous facturerait le montant de 65€.

BULLETIN D'INSCRIPTION VOYAGE DES ANCIENS

A retourner avant le 10 mai 2017 à : Mairie de Saint-Marcel / Mme Blas (Chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Participera(ont) au voyage du

mardi 16 mai

mardi 23 mai

Nombre de personnes :

___ de 65 ans et plus (gratuit)

___ conjoint de moins de 65 ans (65 Euros)

___ personnes extérieures (70 Euros)

Points de rendez-vous

Hôtel de ville

Les Tourelles/La Pommeraie

Jules Ferry

FOULÉES ANDRÉ HEUTE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les foulées André Heute auront lieu le dimanche 30 avril, départ du COSEC à 10 heures.

Les inscriptions sont à adresser au service des sports avant le 26 avril accompagnées de votre chèque de participation libellé à l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.topchono.biz

Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8 heures, sur présentation d'une licence de sport 2016/2017 uniquement pour les licences FFA ou d'un certificat médical. Elles seront majorées.

Gratuit pour les minimes et cadets sur le 5 km.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Pour la sécurité de tous, des aménagements temporaires et déviations seront mis en place ; nous vous remercions de suivre les indications des signaleurs.

Ainsi, la circulation sera ponctuellement interdite et ne sera autorisée qu'en sens unique dans le sens de la course entre 9h et 11h30 dans les rues suivantes : rue de la Plaine, rue Léo Lagrange, Boulevard de Gaulle, Boulevard des Blanchards, rue Paul Gauguin, sente du Violet, rue de Montigny, sente de Gosnay, rue de Paris, route de Chambray, rue du Violet, sente de la Tourelle, rue Jules Ferry, rue de Barrière.

Bulletin d'inscription
Inscription en direct sur [Topchono.biz](https://www.topchono.biz)
<https://www.topchono.biz>
 avant le **26 avril 2017**
Foulées André Heute de Saint Marcel
Dimanche 30 avril 2017

Cocher la course choisie → **5km** **10 km**

Nom :	Prénom :
Année de naissance :	Sexe (M/F) : <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> Caté :
Club :	
Licencié FFA - N° de licence FFA 2016/2017 :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

Pour les coureurs non-licenciés FFA : un CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an (ou sa photocopie) prévu au règlement.
Pour les coureurs licenciés FFA: le numéro de la licence (saison 2016-2017) qu'ils devront présenter lors du retrait du dossard.
Pour les mineurs : une autorisation parentale + certificat médical ou licence FFA.

Montant des frais d'engagement :

- **7 euros** si préinscription sur le site avant le 26 avril 2017, et **10 €** sur place
- **4 euros** si préinscription en ligne pour les 16/18 ans avant le 26/04/17, puis **5 €** sur place
- **Gratuit** pour les moins de 16 ans.

Signature	Réserve organisateur
------------------	-----------------------------

AU CENTRE CULTUREL

Centre Culturel Guy Gambu - 1 rue Jules Ferry - 02.32.64.34.64

Billetterie ouverte le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Réservez vos places sur

www.centreculturelguygambu.fr

VIOLETTES IMPÉRIALES

Dimanche 2 avril à 15h30

Opérette. Entrée : 33 Euros

MAROC BERBÈRE

Mardi 4 avril à 20h30

Cap Monde, film HD. Entrée : 11,50 Euros

COVERTRAMP

Samedi 8 avril à 20h30

Tribute to Supertramp
Entrée : 33 Euros

FÉÉRIES DE MOSCOU

Dimanche 30 avril à 16h

Danse. Entrée : 33 Euros



AGENDA

MATINETTES

Samedi 1^{er} avril

A 11h, médiathèque Espace St-Exupéry. Venez découvrir des livres pour les tout petits, de 6 à 46 mois (renseignements au 02.32.54.87.10).

ATELIER FLEUR EN PAGES

Samedi 1^{er} avril

A 15h, médiathèque Espace St-Exupéry. A partir de 7 ans (inscriptions au 02.32.54.87.10).

CARNAVAL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Mercredi 5 avril

Tous les enfants sont appelés à se déguiser. En raison des récents événements internationaux, ceux-ci ne défileront pas dans les rues de la commune.

KROK'HISTOIRES

Mercredi 5 avril

A 15h, médiathèque Espace St-Exupéry. Contes à partir de 4 ans (inscriptions au 02.32.54.87.10).

CLUB ADOS ADDICTOLIVRES

Mercredi 5 avril

A 16h, médiathèque Espace St-Exupéry. A partir de 12 ans (inscription au 02.32.54.87.10).

CINÉ GEEK

Samedi 8 avril

Médiathèque Espace St-Exupéry. Renseignements au 02.32.54.87.10.

REPAS À THÈME POMMERAIE

Mercredis 26 avril et 17 mai

Repas italien le 26 avril et blanquette de veau à l'ancienne le 17 mai, réservés aux Seniors. Réservation obligatoire auprès du restaurant la Pommeraie, 02.32.51.81.92. Tarif unique : 14,50 Euros.

CONCERT DE CHANSONS FRANÇAISES

Samedi 29 avril

A 15h, médiathèque Espace St-Exupéry. Concert du groupe normand «Qu'en pense Gertrude ?».

COMMÉMORATION JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Samedi 29 avril

Exceptionnellement, en raison de la course pédestre, la cérémonie est avancée au samedi.

11h15 : réunion au cimetière, 11h30 : Cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Chacun est appelé à participer à cette manifestation.

FOULÉES ANDRÉ HEUTE

Dimanche 30 avril

Départ des courses du COSEC à 10h. Plus d'infos en page 13.



UN FORUM POUR TROUVER UN JOB D'ÉTÉ

Pour guider les jeunes dans leurs recherches d'emploi saisonnier, l'association Jeunesse et Vie, en partenariat avec la Mission Locale de Vernon, proposent, mercredi 12 avril, un forum «job d'été».

Étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi sont attendus de 9h30 à 17h30 à la résidence sociale «Paul Bajet»-24 rue des écuries des gardes à Vernon.

Vous recherchez un job dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de la santé, de l'agriculture et des loisirs ? N'oubliez pas votre CV et votre lettre de motivation !

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Passeports biométriques et cartes d'identité

A compter du 27 février 2017, la mairie de Saint-Marcel ne délivre plus les cartes nationales d'identité. Vous devez vous rapprocher des mairies équipées de dispositif de recueil -DR- (et qui ont en charge aujourd'hui les passeports biométriques) 24 mairies européennes peuvent accueillir vos demandes : **Arrondissement d'Evreux** : Evreux, Breteuil sur Iton, Conches en Ouche, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre, Vernon, Nonancourt, Damville, Rugles **Arrondissement de Bernay** : Bernay, Bourgtheroulde Infreville, Brionne, Pont Audemer, La Barre en Ouche **Arrondissement des Andelys** : Les Andelys, Etrepagny, Gaillon, Gisors, Louviers, Val de Reuil, Fleury sur Andelle

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans en 2017 doivent se présenter à la mairie, munis d'un justificatif de domicile, de leur livret de famille et de leur carte d'identité, le jour de leur anniversaire ou dans le mois qui suit pour se faire recenser. La présence d'au moins un des parents, muni de sa pièce d'identité, est requise.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter durant l'année N+1, tous les citoyens français et de l'Union Européenne doivent être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année N. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire est redevenue obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Vous pouvez la rédiger à l'aide du formulaire cerfa 15646*01 téléchargeable en ligne gratuitement sur le site www.service-public.fr

Une autorisation de sortie du territoire doit être rédigée lorsqu'un enfant mineur voyage à l'étranger sans être accompagné de la personne investie de l'autorité parentale (père, mère, tuteur...). Supprimée entre 2013 et 2016, elle a de nouveau été rendue obligatoire en application de l'article 49 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

VIE QUOTIDIENNE

Eau

Toute personne désirant déménager, même dans la commune, est priée de se présenter au service de l'eau pour procéder à l'ouverture/fermeture des branchements. Service d'Eau Potable de la SNA - 12 rue de la Mare à Jouy - 27120 DOUAINS, Téléphone : 0.800.508.104 ou 06.08.25.77.71 (uniquement en cas d'urgence en dehors des heures de service).

Déchets

Collectes hebdomadaires (bacs verts) et collectes sélectives (bacs jaunes) : tous les lundis matin.

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain (à partir du jour férié). Merci de ne sortir vos bacs que la veille du ramassage après 17 heures.

Les déchetteries de Saint-Aquilin de Pacy, de Vernon et de La Chapelle Réanville sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 13h le jeudi pour la déchetterie de Saint-Aquilin).

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Informations : setom.fr ~ 02.32.23.47.47.

L'Ecoparc de Mercey, géré par le SETOM, fait l'objet d'analyses régulières de l'impact éventuel de ses effluents gazeux et liquides sur l'environnement. Le résultat de ces analyses est désormais disponible sur le site internet du SETOM (setom.fr) - rubrique « qualité, sécurité, environnement », sur la page d'accueil, « suivi environnemental Ecoparc ».

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une carte d'accès est demandée en déchetterie. Pour vous la procurer, vous devez vous présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile. Une seule carte sera délivrée par foyer. En cas de perte, merci de contacter le service environnement de la SNA.

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autre part, nous prions les propriétaires d'animaux de bien vouloir faire le nécessaire pour que leur(s) compagnon(s) ne gêne(nt) pas la tranquillité des riverains.

Travaux de jardinage

Il est interdit de brûler ses déchets verts. Par ailleurs, les haies arbutives, arbres ou végétations doivent être régulièrement entretenus et ne doivent en aucun cas dépasser sur le domaine public communal.

Horaires d'ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

Jardin public

Ouvert tous les jours du 1^{er} octobre au 15 avril de 8h à 18h. Du 16 avril au 30 septembre : de 8h à 19h.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Cimetière

Ouvert du 1^{er} mars au 31 octobre de 8h30 à 19h et du 1^{er} novembre au 28 février de 8h30 à 17h30.

Nous vous rappelons que l'accès au cimetière est interdit aux chiens et des bennes sont à votre disposition pour le dépôt des déchets (pots, fleurs...).

Nous vous rappelons par ailleurs que tout vol de fleurs sur les tombes sera lourdement sanctionné par la Municipalité.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Permanences en mairie

> CICAS. Permanence le vendredi sur rendez-vous (s'inscrire au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h).

> Prévention et médiation sociale. Permanences tous les mercredis de 14h à 16h, local des Chenevières, 19 rue des Chenevières.

> Mission locale (PAIO) : tous les mercredis dans la petite salle des associations de la mairie. Prendre rendez-vous au 02.32.51.50.65.

> Conciliateur de justice, le mercredi sur rendez-vous. Prendre contact avec la mairie pour fixer le rendez-vous.

ANNUAIRE

Contactez la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Fermeture exceptionnelle de la mairie les samedis 15 et 29 avril.

Numéros d'urgence

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Numéros utiles

Centre de Loisirs Le Moulin : 02.32.71.14.30

Centre ados Oxy'Jeunes : 02.32.21.11.38

Ecole Jules Ferry : 02.32.21.21.66

Ecole Maria Montessori : 02.32.51.44.80

Foyer pour Personnes Agées : 02.32.51.04.79

Garderie aux écoles : 02.32.54.87.17
Multi-Accueil : 02.32.71.17.11

Pharmacie de garde : 32.37 (0,34 €/min). A noter qu'après 20h30, il est toujours nécessaire de passer par le commissariat.

Relais assistantes maternelles : 02.32.21.15.05

Restaurant pour personnes âgées La Pommerie : 02.32.51.81.92

Médiathèque, rue Jules Ferry : ouverte le mercredi de 10h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 17h. 02.32.54.87.10

Espace Saint-Exupéry/service sports & associations, rue Jules Ferry : 02.32.54.90.88

Centre culturel : ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. 02.32.64.34.64

Complexe Léo Lagrange (rue de la Plaine) : 02.32.51.96.98

Halle des sports : 02.32.51.98.55

COSEC (rue de Barrière) : 02.32.51.15.66

Espace nautique : horaires et tarifs au 02.32.64.52.90

Fermeture de l'espace de remise en forme à compter du 4 avril, jusqu'à la rentrée de septembre.

Bulletin
d'inscription
P.13

30
AVRIL
2017

FOULÉES

André Heute

5 & 10 KM, MARCHEURS AUTORISÉS
DÉPART DES COURSES À 10H, COSEC

INSCRIPTIONS WWW.TOPCHRONO.BIZ

ADULTES 7 €UROS, 10 €UROS LE JOUR DE LA COURSE

16/18 ANS : 4 €UROS, 5 €UROS SUR PLACE, GRATUIT POUR LES - DE 16 ANS

ORGANISATION : SERVICE DES SPORTS DE SAINT-MARCEL

02.32.54.90.88 WWW.SAINT-MARCEL27.FR

